



**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION  
EXERCICES 2025-2026-2027**

**AVIS PUBLIC** est donné à tous les contribuables de la Ville de Val-d'Or que, conformément aux articles 73 et 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (c. F-2.1), le rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027 de la Ville de Val-d'Or, pour le premier exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025, est disponible pour consultation et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au Service de la trésorerie, à l'hôtel de ville, situé au 855, 2<sup>e</sup> Avenue, aux heures normales d'ouverture de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

**DROIT DE DEMANDE DE RÉVISION**

Le cycle du rôle étant d'une durée de trois (3) ans, le droit de demande de révision pourra s'exercer en deux temps :

1. Le droit général de demande de révision peut être exercé avant le 1<sup>er</sup> mai 2025. Ainsi, il n'y aura pas de reconnaissance de ce droit au début des second et troisième exercices;
2. Lorsque l'évaluateur a omis d'effectuer une modification au rôle qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (c. F-2.1), le contribuable pourra déposer une demande de révision en tout temps au cours de l'exercice financier où survient l'événement justifiant la modification, ou au cours de l'exercice suivant.

**PROCÉDURE DE DEMANDE DE RÉVISION**

Pour déposer une demande de révision, vous devez, sous peine de rejet :

1. Remplir la formule prescrite intitulée *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière*, disponible à l'adresse indiquée ci-dessous;
2. Déposer la demande, ou la transmettre par courrier recommandé, à l'adresse ci-dessous mentionnée. Dans ce dernier cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

VILLE DE VAL-D'OR  
Service de la trésorerie  
855, 2<sup>e</sup> Avenue  
VAL-D'OR (Québec) J9P 1W8

3. Joindre les frais prescrits par le règlement 2024-06 pour la demande de révision, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 6 novembre 2024.

**SIGNÉ**

**Me Mylène Grondin  
Greffière**